



**Santé
Ontario**

États financiers

31 mars 2021



**Santé
Ontario**

Le 23 juin, 2021

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et renferment, s'il y a lieu, des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Santé Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, il incombait au conseil d'administration Santé Ontario, par l'intermédiaire du comité de vérification et des finances, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et le vérificateur général pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. Le vérificateur général a directement et pleinement accès au comité de vérification et des finances, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'exprimer son opinion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle des résultats conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, le vérificateur général fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction Santé Ontario,

Chef de la direction,

Handwritten signature of Matthew Anderson in black ink.

Matthew Anderson

Directeur général des finances,

Handwritten signature of Elham Roushani in blue ink.

Elham Roushani, BSc, CPA, CA



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Santé Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Santé Ontario qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Santé Ontario au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Santé Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Santé Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Santé Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Santé Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Santé Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Toronto (Ontario)
Le 23 juin 2021

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

État de la situation financière

Au 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

	2021	2020
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie (note 4)	154 524	31 924
Placements (note 5)	-	54 016
Comptes débiteurs (note 6)	423 258	162 564
	<hr/> 577 782	<hr/> 248 504
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	559 823	231 912
Produits reportés (note 8)	3 710	4 764
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	513	830
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite (note 10)	2 014	2 175
Produits reportés liés aux immobilisations (note 11)	45 324	63 148
	<hr/> 611 384	<hr/> 302 829
Dette nette	(33 602)	(54 325)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 12)	48 758	67 648
Charges payées d'avance et autres actifs (note 13)	21 880	23 533
	<hr/> 70 638	<hr/> 91 181
Excédent accumulé	37 036	36 856

Engagements et éventualités (notes 18 et 19)

Garanties (note 20)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Directeur



Directeur

État des résultats

Pour la période
(en milliers de dollars)

	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2021 Budget \$	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2021 Réel \$	Du 6 juin au 31 mars 2020 Réel \$
Produits			
Ministre de la Santé (note 8a)	2 875 202	3 650 053	999 080
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations (note 11)	27 512	28 150	8 945
Autres produits et recouvrements (note 14)	12 420	20 449	1 393
Fonds de subvention (note 8a)	-	2 300	680
	2 915 134	3 700 952	1 010 098
Charges			
Soutien à la performance du système de santé	1 185 513	1 789 339	415 070
Établissements cliniques et programmes de qualité	1 258 585	1 464 785	468 364
Excellence numérique en santé	353 526	326 429	98 268
Services généraux	59 741	55 983	24 241
Santé de la population et système de santé axé sur la valeur	54 434	61 400	3 200
Ombudsman des patients	3 335	3 016	955
	2 915 134	3 700 952	1 010 098
Excédent d'exploitation	-	-	-
Actifs nets transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	180	36 856
Excédent	-	180	36 856
Excédent accumulé, au début de la période	36 856	36 856	-
Excédent accumulé, à la fin de la période	36 856	37 036	36 856

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

Pour la période
(en milliers de dollars)

	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2021 Budget \$	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2021 Réel \$	Du 6 juin au 31 mars 2020 Réel \$
Dette nette, au début de la période	(54 325)	(54 325)	-
Excédent	-	180	36 856
Actifs non financiers transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	(2 826)	(98 585)
Évolution des actifs non financiers :			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 715)	(9 369)	(7 112)
Cession d'immobilisations corporelles (note 12)	-	213	205
Amortissement des immobilisations corporelles	28 705	29 973	9 243
Évolution des charges payées d'avance et autres actifs non financiers	-	2 552	5 068
Évolution de la dette nette	1 990	20 723	(54 325)
Dette nette, à la fin de la période	(52 335)	(33 602)	(54 325)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour la période
(en milliers de dollars)

	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2021 \$	Du 6 juin au 31 mars 2020 \$
Opérations d'exploitation :		
Excédent	180	36 856
Évolution des postes hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	29 973	9 243
Comptabilisation des produits en capital reportés (note 11)	(28 150)	(8 945)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 12)	213	205
Diminution (augmentation) des :		
Comptes débiteurs	(258 691)	(14 253)
Charges payées d'avance et autres actifs non financiers	2 552	5 068
Comptes créditeurs et charges à payer	323 050	(34 498)
Avantages complémentaires postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite (note 10)	(161)	(43)
Produits reportés (note 8)	(8 759)	(65 075)
Soldes hors trésorerie transférés vers Santé Ontario (note 3)	9 029	73 089
	<hr/> 69 236	<hr/> 1 647
Opérations de capital :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	(9 369)	(7 112)
Opérations de placement :		
Produits des placements arrivés à échéance (note 5)	54 016	30 489
Opérations de financement :		
Apports affectés reçus liés aux immobilisations (note 11)	9 034	7 003
Paiements liés à des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	(317)	(103)
	<hr/> 8 717	<hr/> 6 900
Augmentation de la trésorerie	122 600	31 924
Trésorerie, au début de la période	31 924	-
Trésorerie, à la fin de la période	154 524	31 924

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Notes accompagnant les états financiers

Pour la période se terminant le 31 mars 2021
(en milliers de dollars)

1. Nature des activités

Santé Ontario (l'organisme) est un organisme de la Couronne constitué le 6 juin 2019 en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* (la Loi). La Loi représente un élément essentiel du plan du gouvernement visant à établir un réseau de soins de santé intégré. L'organisme est responsable de la mise en œuvre des stratégies liées au système de santé élaborées par le ministère de la Santé (le Ministère) et de la gestion des besoins en services de santé dans l'Ontario conformément aux stratégies liées au système de santé du Ministère afin de veiller à la qualité et la durabilité du système de santé provincial. Les objectifs de l'organisme sont énoncés dans la Loi et les règlements connexes de l'Ontario.

En vertu de la Loi, la lieutenante-gouverneure en conseil nomme les membres du conseil d'administration de l'organisme. Ces derniers siègent également au conseil d'administration du Réseau Trillium pour le don de vie, du Réseau Télémédecine Ontario (OTN) et de chacun des quatorze réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) de la province. Les opérations financières de ces entités ne sont pas comptabilisées dans les états financiers de l'organisme.

La Loi autorise la ministre de la Santé (la Ministre) à transférer des actifs, des passifs, des droits, des obligations et des employés de certains organismes du gouvernement vers Santé Ontario, un prestataire de services de santé ou un réseau de prestation de soins intégré. La Loi autorise également la Ministre à dissoudre les organismes ayant fait l'objet d'un transfert. Le processus de transition est continu et devrait prendre plusieurs années.

Le 13 novembre 2019, la Ministre a émis des arrêtés de transfert pour les cinq organismes provinciaux suivants : Action Cancer Ontario, le Conseil ontarien de la qualité des services de santé, CyberSanté Ontario, Services communs pour la santé Ontario et l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario. Depuis le 2 décembre 2019, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de chacun des cinq organismes ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

Depuis le 2 décembre 2019, conformément aux 14 arrêtés de transfert ultérieurs émis par la Ministre en vertu de la Loi, les RLISS ont collectivement transférés 183 postes d'employés offrant des soins en milieu communautaire et hors domicile vers Santé Ontario (voir la note 17). Les RLISS sont des régies de la santé responsables de l'administration régionale des services de santé publique en Ontario, notamment la planification, l'intégration et la distribution des fonds dédiés aux services de santé provinciaux.

Le 13 mars 2019, la Ministre a émis un arrêté de transfert destiné au Réseau Télémédecine Ontario (OTN). Depuis le 1^{er} avril 2020, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations d'OTN ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

Pour que l'organisme exerce son mandat, le travail a été harmonisé avec les portefeuilles suivants :

Soutien à la performance du système de santé : groupe responsable des ententes de financement et de responsabilité, de la gestion de la performance et des données et analyses pour évaluer, orienter et améliorer la performance du système de santé global.

Établissements cliniques et programmes de qualité : groupe responsable d'améliorer l'excellence des pratiques cliniques fondées sur les données, de contribuer à établir les normes qui favorisent la constance et de permettre la prestation de soins de qualité et des résultats de santé positifs.

Excellence numérique en santé : groupe responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie numérique de Santé Ontario et de s'assurer qu'elle s'harmonise avec la stratégie Priorité au numérique pour la santé de la province. Il s'occupe également de la réalisation d'innovations numériques à impact élevé afin d'améliorer l'expérience des patients et des fournisseurs, ainsi que les résultats.

Santé de la population et système de santé axé sur la valeur : groupe responsable de contribuer à faire progresser la santé de la population en se concentrant particulièrement sur la répartition équitable des soins de santé à l'échelle du système. Le portefeuille est aussi responsable des équipes de Santé Ontario.

Services généraux : ce groupe apporte des conseils, du soutien et des services généraux dans les domaines du juridique, de la confidentialité et des risques, des finances, des ressources humaines, des communications, de la mobilisation et les stratégies et de la planification.

L'organisme est essentiellement financé par le ministère de la Santé (le Ministère) de la province de l'Ontario. En tant que société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'organisme est exonéré de l'impôt le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada et tiennent compte des importantes conventions comptables suivantes.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés à la période à laquelle les opérations ou événements qui les génèrent se produisent, comme décrit plus bas. Tous les produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, excepté lorsque la comptabilité d'exercice ne peut pas être déterminée avec une certitude raisonnable ou lorsque l'estimation n'est pas réaliste.

(i) Transferts gouvernementaux

Les transferts du Ministère à d'autres entités du gouvernement sont appelés des transferts gouvernementaux.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de produits reportés lorsque les critères d'admissibilité pour l'utilisation du transfert, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces transferts sont comptabilisés comme produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte à l'utilisation convenue du transfert.

Tous les autres transferts gouvernementaux, sans modalités pour l'utilisation du transfert, sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés liés aux immobilisations et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations associées.

(ii) Apports non gouvernementaux

L'organisme a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère de la Santé et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret 322/2020. Les autres produits et recouvrements, non assortis de conditions, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les apports non gouvernementaux avec des affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés si les conditions de leur utilisation, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces ressources sont comptabilisées à titre de produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte l'utilisation convenue du transfert.

(iii) Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs obtenus sont comptabilisés comme sommes dues au Ministère.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les services reçus pendant l'année est imputé aux charges.

Les charges comprennent les subventions et les paiements de transfert versés aux bénéficiaires en vertu d'ententes de financement. Les subventions et transferts sont comptabilisés en tant que charges lorsque le transfert est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité. Les recouvrements liés aux subventions et transferts sont comptabilisés en tant que réduction des charges lorsque le recouvrement est raisonnablement estimé et susceptible de se produire. En raison de ce processus, les charges de chaque année seront égales aux produits dans les état des résultats.

L'organisme enregistre un certain nombre de ses charges par programme. Le coût de chaque programme comprend les paiements de transfert directement liés à la prestation du programme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère les dépôts bancaires comme de la trésorerie.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Lors de périodes ultérieures, les instruments financiers (y compris les placements) sont comptabilisés au coût ou au coût amorti après dépréciation, le cas échéant. L'actif financier est soumis à des tests de dépréciation s'il existe une indication objective de dépréciation. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, le placement est déprécié et la perte est comptabilisée dans l'état des résultats. Pour les comptes débiteurs, lorsqu'une perte est considérée comme probable, la créance client est comptabilisée au montant recouvrable estimatif net et la perte est comptabilisée dans l'état des résultats. Les coûts de transaction liés à une acquisition ou une vente d'instruments financiers sont facturés au coût de l'instrument financier. Tous les instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement (les prix) soit indirectement (calculées à partir des prix)

Niveau 3 : données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur les données d'entrée observables du marché

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts liés aux immobilisations comprennent les coûts directement liés à l'acquisition, la conception, la construction, le développement, l'amélioration ou le perfectionnement des immobilisations corporelles. Les coûts associés à la main-d'œuvre interne et de tiers sont comptabilisés comme des logiciels en lien avec le développement de projets de technologie de l'information.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie estimée de l'actif, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Logiciels – applications commerciales développées à l'interne	3-10 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail restante

Les terrains et les bâtiments comprennent quatre pavillons donnés à l'origine par la Société canadienne du cancer – Division de l'Ontario, et transférés à l'organisme par Action Cancer Ontario. Ils sont comptabilisés à une valeur nominale, car leur juste valeur n'a pu être raisonnablement déterminée au moment de la réception du don.

Lorsqu'une immobilisation ne présente plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, le différentiel de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en gain ou en perte, selon le cas, dans l'état des résultats.

Pour l'actif acquis ou mis en usage au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé pour les mois restants.

Charges de retraite

L'organisme a continué d'inscrire les employés transférés vers l'organisme à leur régime de retraite initial. Les nouveaux employés sont inscrits au Régime de retraite de la fonction publique (RRFP).

L'organisme comptabilise sa participation au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et au RRFP, des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées, étant donné que l'organisme ne dispose pas des renseignements nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'organisme sont donc comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées, et sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

L'organisme administre également un régime à cotisations déterminées pour les employés transférés par CyberSanté Ontario. Les placements sont gérés par Financière Sun Life du Canada, Inc. Au titre du

régime, l'organisme verse une cotisation égale à celle des employés jusqu'à un maximum de 6 % de leurs revenus annuels. Les cotisations de l'organisme au régime sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Le coût des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est passé en charges au moment où les services sont rendus. Les ajustements à ces charges découlant des changements d'estimations et les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste des années de service des groupes de salariés concernés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction réalise des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les postes assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges réparties au prorata et les comptes débiteurs relatifs aux dépenses en médicaments, les charges réparties au prorata et les recouvrements liés aux subventions et transferts, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, et les avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Transferts vers Santé Ontario

Le 1^{er} avril 2020, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations du Réseau Télémedecine Ontario ont été pleinement transférés vers Santé Ontario, sans indemnisation. Le résultat net de cette opération de restructuration sur l'organisme a été de 180 \$. Vous trouverez ci-dessous des détails sur l'actif net transféré vers l'organisme fondés sur les valeurs comptables au 31 mars 2020 :

	Réseau Télémedecine Ontario (OTN) \$
Actifs financiers	
Trésorerie	9 209
Comptes débiteurs	2 003
	<hr/> 11 212
Passifs	
Comptes créditeurs et charges à payer	4 861
Produits reportés (note 8)	7 705
Apports reportés liés aux immobilisations (note 11)	1 292
	<hr/> 13 858
Actif net (dette)	(2 646)
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles (note 12)	1 927
Charges payées d'avance et autres actifs	899
	<hr/> 2 826
Actif net (dette) et actifs non financiers transférés vers Santé Ontario	<hr/> 180

Au cours de l'exercice précédent, l'actif net transféré vers Santé Ontario depuis Action Cancer Ontario, Cybersanté Ontario, Services communs pour la santé Ontario, Qualité des services de santé Ontario et l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario s'élevait à 36 856 \$.

4. Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 330 \$ (348 \$ en 2020) détenu par un tiers au cas où d'anciens membres déposeraient une demande et 88 \$ (même somme en 2020) grevés d'affectations pour une dotation. Ces sommes sont assujetties à des affectations d'origine externe et ne sont pas disponibles pour une utilisation générale.

5. Placements

Les certificats de placements garantis ont été rachetés pendant l'année, une fois arrivés à échéance. Les produits sont considérés comme de la trésorerie.

6. Comptes débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Sommes à recevoir du Ministère	401 745	155 180
TVH récupérable	8 304	6 828
Comptes débiteurs liés aux rabais sur les médicaments	7 700	-
Autres comptes débiteurs	5 509	556
	<u>423 258</u>	<u>162 564</u>

7. Comptes créditeurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Engagements liés au commerce	206 443	79 907
Charges à payer	258 664	114 461
Sommes dues au Ministère	90 628	34 714
Sommes dues au Ministère – intérêts créditeurs	3 758	2 482
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite (note 4)	330	348
	<u>559 823</u>	<u>231 912</u>

8. Produits reportés

a) L'évolution dans le solde des produits reportés est la suivante :

	Ministère de la Santé	Autres bailleurs de fonds	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$
Produits reportés – au début de la période	3 286	1 478	4 764	-
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	5 853	1 852	7 705	69 839
Fonds reçus	3 651 523	21 554	3 673 077	941 688
Sommes comptabilisées à titre de produits	(3 650 053)	(22 749)	(3 672 802)	(999 760)
Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations (note 11)	(9 034)	-	(9 034)	(7 003)
	<u>(7 564)</u>	<u>(1 195)</u>	<u>(8 759)</u>	<u>(65 075)</u>
Produits reportés – à la fin de la période	<u>1 575</u>	<u>2 135</u>	<u>3 710</u>	<u>4 764</u>

b) Le solde des produits reportés à la fin de la période est grevé d'affectations aux fins suivantes :

	Ministère de la Santé	Autres bailleurs de fonds	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$
Services de cancérologie et de dépistage	-	109	109	1 405
Réseau de soins virtuels	-	641	641	318
Recherche et éducation	-	46	46	1 390
Fonds de dotation et affectés	-	1 234	1 234	88
Autre	1 575	105	1 680	1 563
	<u>1 575</u>	<u>2 135</u>	<u>3 710</u>	<u>4 764</u>

9. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

L'organisme possède des contrats de location-acquisition pour du matériel informatique, dont les taux d'intérêt vont de 5,7 % à 6,1 % et des options d'achat à prix incitatif de 1 \$ à la fin de la location. Le matériel informatique est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile de quatre ans. Les paiements de location minimaux à venir se terminant en janvier 2023 avec le solde des obligations des contrats sont présentés ci-dessous.

	2021	2020
	\$	\$
2021	-	359
2022	359	359
2023	185	185
Total des paiements de location minimaux	<u>544</u>	<u>903</u>
Frais d'intérêts	(31)	(73)
Solde des obligations	<u>513</u>	<u>830</u>
Moins : tranche à court terme	(336)	(359)
Obligations à long terme découlant des contrats de location-acquisition	<u>177</u>	<u>471</u>

Les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition pendant la période se sont élevés à 42 \$ (17 \$ en 2020).

10. Charges de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées

L'organisme emploie 1 074 employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et 278 employés membres du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP). Il s'agit de deux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, et les membres recevront des prestations en fonction de la durée de service et de la moyenne annualisée de leurs revenus.

Les cotisations versées aux régimes interentreprises par l'organisme au nom de ses employés pendant la période visée s'élevaient à 11 923 \$ (3 568 \$ en 2020) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 15.

Régime de retraite des employés de CyberSanté Ontario

L'organisme emploie 650 employés membres du régime de retraite des employés de CyberSanté Ontario. Les cotisations versées par l'organisme à ce régime de retraite à cotisation déterminée pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2021 s'élevaient à 5 122 \$ (2 751 \$ en 2020) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 15.

Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Un régime fermé d'avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite couvrant les soins médicaux et dentaires des employés retraités avant le 1^{er} janvier 2006 a été transféré à l'organisme le 2 décembre 2019. Les prestations versées au cours de la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 s'élevaient à 180 \$ (60 \$ en 2020). L'évaluation actuarielle des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est datée du 30 novembre 2019 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2021.

Les renseignements relatifs aux avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite de l'organisme figurent ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 461	1 591
Gains (pertes) actuariel(le)s non amorti(e)s	553	584
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	<u>2 014</u>	<u>2 175</u>

L'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs durant la période est présentée comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde d'ouverture	2 175	-
Transférés vers Santé Ontario	-	2 218
Frais d'intérêts	49	17
Cotisations de financement	(180)	(60)
Amortissement des gains actuariels	(30)	-
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde de fermeture	<u>2 014</u>	<u>2 175</u>

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation de prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses reflétant la conjoncture économique et les mesures prévues les plus probables, comme suit :

Taux d'actualisation	3,25 %
Taux tendanciels des soins de santé complémentaires	De 6,75 % en 2020 à 3,75 % en 2029 et après
Taux tendanciels des frais dentaires	3,75 %
Années de service restantes des salariés	9 ans

11. Apports reportés liés aux immobilisations

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations est présentée comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de la période	63 148	-
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	1 292	65 090
Montants reçus liés aux immobilisations (note 8a)	9 034	7 003
Moins : sommes comptabilisées à titre de produits	(28 150)	(8 945)
Solde à la fin de la période	<u>45 324</u>	<u>63 148</u>

12. Immobilisations corporelles

Coût	2021				
	Début de la période	Transférés vers Santé Ontario (note 3)	Acquisitions d'immobilisations	Cession d'immobilisations	Fin de la période
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	117 130	12 330	5 319	(17 416)	117 363
Logiciels	182 426	-	6 158	(107)	188 477
Mobilier et équipement	15 409	993	-	(538)	15 864
Améliorations locatives	19 595	2 696	1	-	22 292
Terrains et bâtiments	1	-	-	-	1
Travaux en cours	2 470	-	(2 109)	(140)	221
	<u>337 031</u>	<u>16 019</u>	<u>9 369</u>	<u>(18 201)</u>	<u>344 218</u>

Cumul des amortissements	2021				
	Début de la période	Transférés vers Santé Ontario (note 3)	Amortissements	Cession d'immobilisations	Fin de la période
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	87 725	12 041	17 508	(17 382)	99 892
Logiciels	151 152	-	10 507	(68)	161 591
Mobilier et équipement	14 235	725	419	(538)	14 841
Améliorations locatives	16 271	1 326	1 539	-	19 136
	269 383	14 092	29 973	(17 988)	295 460

Coût	2020				
	Début de la période	Transférés vers Santé Ontario (note 3)	Acquisitions d'immobilisations	Cession d'immobilisations	Fin de la période
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	-	114 007	5 217	(2 094)	117 130
Logiciels	-	181 357	1 069	-	182 426
Mobilier et équipement	-	15 430	4	(25)	15 409
Améliorations locatives	-	19 493	102	-	19 595
Terrains et bâtiments	-	1	-	-	1
Travaux en cours	-	1 750	720	-	2 470
	-	332 038	7 112	(2 119)	337 031

Cumul des amortissements	2020				
	Début de la période	Transférés vers Santé Ontario (note 3)	Amortissements	Cession d'immobilisations	Fin de la période
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	-	85 544	4 070	(1 889)	87 725
Logiciels	-	147 140	4 012	-	151 152
Mobilier et équipement	-	13 679	581	(25)	14 235
Améliorations locatives	-	15 691	580	-	16 271
	-	262 054	9 243	(1 914)	269 383

Valeur comptable nette	2021	2020
	\$	\$
Matériel informatique	17 471	29 405
Logiciels	26 886	31 274
Mobilier et équipement	1 023	1 174
Améliorations locatives	3 156	3 324
Terrains et bâtiments	1	1
Travaux en cours	221	2 470
	48 758	67 648

13. Charges payées d'avance et autres actifs

	2021	2020
	\$	\$
Maintenance du matériel informatique et des logiciels payées d'avance	21 691	22 128
Autres charges payées d'avance et autres actifs	189	1 405
	<u>21 880</u>	<u>23 533</u>

14. Autres produits et recouvrements

L'organisme a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère de la Santé et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret du 26 février 2020 : recevoir des fonds d'organismes de bienfaisance ou d'organismes gouvernementaux afin de mener ou de financer de la recherche ou d'entreprendre d'autres projets qui sont compatibles avec les objets de Santé Ontario; percevoir des recettes sous la forme de frais de service selon une formule de recouvrement des coûts pour la prestation de services de soins virtuels liés aux technologies à des fournisseurs de soins de santé et à d'autres organisations qui appuient la prestation de soins de santé et organisent des conférences pédagogiques.

15. Charges d'exploitation par article

	2021	2020
	\$	\$
Paiement de transfert – Services de cancérologie et de dépistage	1 268 955	430 168
Paiement de transfert – Services relatifs aux maladies rénales chroniques	685 075	223 567
Paiement de transfert – Programme de remboursement des médicaments contre le cancer	648 448	195 777
Paiement de transfert – Services de laboratoire	543 850	-
Paiement de transfert – Services de santé numériques	81 488	12 954
Paiement de transfert – Autre	7 724	317
Salaires et avantages sociaux	242 590	78 149
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	94 581	24 602
Acquisition de services	64 314	21 473
Amortissements	29 973	9 243
Coûts d'occupation	18 863	6 295
Services de dépistage	6 545	3 585
Autres charges d'exploitation	8 333	3 763
Perte sur cession	213	205
Total	<u>3 700 952</u>	<u>1 010 098</u>

16. Rémunération du Conseil

Au cours de la période visée, 13 membres ont siégé au Conseil d'administration. Le montant total de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration au cours de la période visée s'élevait à 150 \$ (125 \$ en 2020).

17. Opérations entre apparentés

En vertu de la Loi, la lieutenante-gouverneure en conseil nomme les membres du conseil d'administration de l'organisme. Ces derniers représentent également la majorité au conseil d'administration du Réseau

Trillium pour le don de vie et de chacun des quatorze réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) de la province.

Pour mener à bien ses objectifs, l'organisme a accordé aux quatorze RLISS des fonds pour les dépenses en infrastructure des technologies opérationnelles s'élevant au total à 3 617 \$ (2 206 \$ en 2020) et des fonds pour appuyer la prestation de services relatifs aux maladies rénales chroniques selon une méthodologie fondée sur les volumes s'élevant au total à 9 121 \$ (2 266 \$ en 2020). D'autres opérations au cours desquelles les entités se sont entraînées ont été réalisées selon le principe du recouvrement des coûts, et sont comptabilisées comme sur une base brute.

Conformément aux 14 arrêtés de transfert ultérieurs émis par la Ministre en vertu de la Loi, depuis le 2 décembre 2019, les RLISS ont collectivement transféré 183 postes d'employés offrant des soins en milieu communautaire et hors domicile vers Santé Ontario. Depuis cette même date, l'organisme a conclu un protocole d'entente (PE) avec chacune des cinq régions représentant les 14 RLISS pour établir les attentes liées aux procédures et exigences financières, administratives et de dotation pour la prestation de services entre les RLISS et Santé Ontario. Dans le cadre de ce PE, les RLISS continuent de verser des indemnités et les avantages applicables aux employés transférés. Les employés transférés demeurent sur la liste de paye des RLISS et les charges en salaires et avantages sociaux associées, ainsi que les fonds correspondants, sont enregistrés dans les états financiers des RLISS. Par conséquent, ces dépenses ne figurent pas dans les états financiers de l'organisme. Les dépenses totales liées à ces employés pour la période visée s'élevaient à 29 187 \$ (11 540 \$ en 2020).

L'organisme octroie des fonds, conformément aux accords de paiements de transfert conclus avec les hôpitaux. Au 31 mars, les engagements liés au commerce comptent la somme de 163 060 \$ (65 269 \$ en 2020) due aux hôpitaux, et 195 149 \$ (80 813 \$ en 2020) comptabilisés comme charges à payer pour les hôpitaux. L'organisme rapproche les fonds avec les bénéficiaires des transferts de paiement. Pour l'exercice financier 2021, l'organisme ne prévoit aucun remboursement de fonds. Au 31 mars, l'organisme possède une somme à recevoir de 1 034 \$ (7 \$ en 2020) des hôpitaux en lien avec les arrangements de l'exercice précédent.

L'organisme est une partie liée à d'autres organismes qui sont contrôlés par la province ou sous influence notable de celle-ci. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

- a) L'organisme a engagé des dépenses de 21 193 \$ (6 451 \$ en 2020) auprès d'Hydro One pour des services de réseau et de télécommunications. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 3 409 \$ (3 418 \$ en 2020) à payer à Hydro One.
- b) L'organisme a engagé des dépenses de 6 671 \$ (2 570 \$ en 2020) et 2 840 \$ (673 \$ en 2020) pour les charges liées à la location de bureaux et d'autres dépenses liées aux installations d'Infrastructure Ontario et du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 0 \$ (1 283 \$ en 2020) et 811 \$ (406 \$ en 2020) à verser à Infrastructure Ontario et au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement.
- c) L'organisme a enregistré des charges de 698 \$ (309 \$ en 2020) pour la prestation de services administratifs et d'autres services d'assistance du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 73 \$ (698 \$ en 2020) en lien avec ces services.

18. Engagements

- a) L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à l'exploitation et aux services de technologie de l'information. Les paiements qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	\$
2022	18 558
2023	8 943
2024	-
2025	-
2026 et après	-
	<u>27 501</u>

Les engagements ci-dessus comprennent 18 797 \$ à verser à Hydro One dans le cadre d'un contrat de services de réseau.

- b) L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à la location de bureaux. Les paiements de base minimaux qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	\$
2022	7 115
2023	4 390
2024	1 900
2025	1 307
2026 et après	2 696
	<u>17 408</u>

L'organisme s'est engagé à payer les impôts fonciers et les charges d'exploitation associés aux bureaux pour la période se terminant le 31 mars 2021, ce qui représente 9 017 \$ (2 644 \$ en 2020).

19. Éventualités

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), le régime d'autoassurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas pour régler les réclamations, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime. Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des produits de placements et minoré de l'obligation au titre des réserves et des charges pour réclamations et des charges d'exploitation.

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme est soumis à plusieurs réclamations réelles et potentielles. La direction a enregistré sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsqu'il est probable qu'un passif existe et qu'il peut être estimé. Dans d'autres cas, l'issue des réclamations ne peut pas être déterminée à ce stade.

Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élément passif peut être estimé ou des ajustements à tout montant comptabilisé sont jugés nécessaires.

20. Garanties

Indemnisation des administrateurs et des dirigeants

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation de ses administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais engagés en rapport avec des actions en justice, des poursuites et autres litiges découlant de leurs services, et pour tous les autres frais engagés ou subis dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas aux frais qui résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer de manière raisonnable le montant maximal qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour compenser des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès du HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

Autres conventions relatives aux indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des accords relatifs à l'indemnisation de tiers. Cela comprend l'indemnisation des propriétaires des locaux loués par l'organisme; l'indemnisation du Ministère en cas de réclamations, d'actions en justice, de poursuites et d'autres litiges fondés sur des actes ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologistes, gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et l'indemnisation des hôpitaux d'accueil participant au programme intégré de cancérologie en cas de réclamations, d'actions en justice, de coûts, de dommages-intérêts et de charges résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

Les modalités de ces indemnisations varient selon l'accord sous-jacent, mais s'appliquent normalement pendant toute la durée de celui-ci. Dans la plupart des cas, l'accord ne prévoit aucun plafond relatif au montant maximal éventuel d'une indemnisation, ce qui empêche l'organisme d'estimer de façon raisonnable son risque éventuel maximal. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

21. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme sont exposés à certains risques financiers, notamment le risque lié au crédit, le risque lié au taux d'intérêt et le risque lié aux liquidités.

Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit découle de la trésorerie détenue auprès d'institutions financières et de l'exposition aux comptes débiteurs en souffrance. La trésorerie est détenue auprès de grandes institutions financières qui affichent des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui réduit l'exposition au risque lié au crédit. Le risque lié aux comptes débiteurs est minime, car la plupart des comptes débiteurs sont à recevoir des gouvernements fédéral et provinciaux ou d'organismes contrôlés par ceux-ci.

L'exposition maximale au risque lié au crédit de l'organisme en lien avec les comptes débiteurs au 31 mars 2020 se présente comme suit :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total \$
Sommes à recevoir du					
Ministère	401 745	-	-	-	401 745
TVH récupérable	8 304	-	-	-	8 304
Autres comptes débiteurs	13 075	17	5	112	13 209
Sommes à recevoir	<u>423 124</u>	<u>17</u>	<u>5</u>	<u>112</u>	<u>423 258</u>

Aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée dans les montants ci-dessus (10 \$ en 2020).

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque lié aux liquidités

Le risque lié aux liquidités désigne le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles sont exigibles. L'organisme atténue ce risque en surveillant ses activités financières et ses sorties de trésorerie, qui peuvent être converties en trésorerie à court terme en cas de sorties de trésorerie imprévues. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (flux de trésorerie contractuels non actualisés) des passifs financiers :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total \$
Engagements liés au					
commerce	204 725	1 084	1	633	206 443
Charges à payer	258 664	-	-	-	258 664
Sommes dues au Ministère	90 628	-	-	-	90 628
Sommes dues au Ministère – revenu des intérêts	3 758	-	-	-	3 758
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite	-	-	-	330	330
Sommes à payer	<u>557 775</u>	<u>1 084</u>	<u>1</u>	<u>963</u>	<u>559 823</u>

22. Budget

Suite à l'approbation du budget, l'organisme a reçu des lettres de financement du Ministère à l'appui de plusieurs programmes et initiatives menés au cours de l'exercice financier 2021. Cela comprenait surtout une augmentation du fonds pour le Programme de financement des nouveaux médicaments et les volumes de dépistage de la COVID-19 et initiatives connexes.

23. Événement postérieur

Le 17 mars 2021, la Ministre a émis des arrêtés de transfert imposant aux 14 RLISS de transférer leurs fonctions de financement, planification et engagement communautaire liées au système de santé vers Santé Ontario. Depuis le 1^{er} avril 2021, certains employés, actifs, passifs, droits et obligations, tel que stipulé dans les arrêtés de transfert, ont été pleinement transférés vers Santé Ontario. Au total, 332 postes ont été transférés vers Santé Ontario au 1^{er} avril 2021. Ce transfert s'ajoute à celui du 2 décembre 2019 où 183 postes ont été transférés depuis les RLISS (note 17).

Le 17 mars 2021, la Ministre a émis un arrêté de transfert destiné au Réseau Trillium pour le don de vie. Dès le 1^{er} avril 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations du Réseau Trillium ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

24. Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été reclassifiés à partir des ententes antérieures présentées pour se conformer à la présentation des états financiers du 31 mars 2021.

Annexe 1 – Rapprochement du financement du ministère de la Santé

Au 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

Enveloppe budgétaire du Ministère	Sommes à recevoir du Ministère, au début de la période	Sommes dues au Ministère, au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario*	Fonds reçus déduction faites des recouvrements	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au Ministère, à la fin de la période
Exercices précédents										
Action Cancer Ontario	136 955	28 790	1 393	-	124 839	(8 137)	-	-	11 470	37 674
Immobilisations et frais d'exploitation CyberSanté Ontario	2 210	290	-	-	1 896	(24)	-	-	-	-
Projet à frais recouvrables de CyberSanté Ontario	7 894	-	-	-	7 894	-	-	-	-	-
Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSanté Ontario	-	667	-	-	-	-	-	-	-	667
Qualité des services de santé Ontario.	-	4 833	1 575	-	(3 390)	-	-	1 575	-	1 443
Services communs pour la santé Ontario	-	-	318	-	-	318	-	-	-	-
Santé Ontario	8 121	134	-	-	7 987	-	-	-	-	-
Réseau Télémedecine Ontario (OTN)	-	-	-	2 544	225	1 614	-	-	-	1 155
2020-2021										
Cancer, dépistage, soins rénaux et autres programmes	-	-	-	-	2 102 834	2 061 879	-	-	-	40 955
Programme de financement des nouveaux médicaments	-	-	-	-	580 842	648 448	-	-	67 606	-

Enveloppe budgétaire du Ministère	Sommes à recevoir du Ministère, au début de la période	Sommes dues au Ministère, au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario*	Fonds reçus déduction faites des recouvrements	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au Ministère, à la fin de la période
Supervision du Programme consultatif provincial de dépistage génétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement des services de dépistage génétique	-	-	-	-	-	641	-	-	641	-
Soutien supplémentaire pour le Programme de dépistage génétique hors pays du Ministère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations de CyberSanté Ontario	-	-	-	-	9 548	204	8 837	-	-	507
Frais d'exploitation de CyberSanté Ontario	-	-	-	-	196 992	196 508	-	-	-	484
Projet recouvrable de CyberSanté Ontario	-	-	-	-	-	8 787	-	-	8 787	-
Electronic Child Health Network	-	-	-	-	4 925	4 925	-	-	-	-
OntarioMD	-	-	-	-	21 239	21 239	-	-	-	-
Automatisation du laboratoire de CyberSanté Ontario	-	-	-	-	7 600	7 423	-	-	-	177
Plateforme de données de Santé Ontario	-	-	-	-	1 130	933	197	-	-	-
ProfessionsSanté Ontario	-	-	-	-	7 982	5 685	-	-	-	2 297
Frais d'exploitation de Qualité des services de santé Ontario	-	-	-	-	26 397	25 971	-	-	-	426

Enveloppe budgétaire du Ministère	Sommes à recevoir du Ministère, au début de la période	Sommes dues au Ministère, au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario*	Fonds reçus déduction faites des recouvrements	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au Ministère, à la fin de la période
Bureau de l'ombudsman des patients de Qualité des services de santé Ontario	-	-	-	-	3 296	2 977	-	-	-	319
Services communs pour la santé Ontario	-	-	-	-	38 710	38 392	-	-	-	318
Services généraux de Santé Ontario	-	-	-	-	2 321	7 643	-	-	5 322	-
Coûts associés à l'entreposage, à la distribution et à l'examen clinique de l'équipement de protection individuelle (EPI) pour appuyer les mesures provinciales de lutte contre la COVID-19	-	-	-	-	-	1 943	-	-	1 943	-
Coûts de dotation en personnel des opérations du programme d'EPI	-	-	-	-	-	124	-	-	124	-
Réseau de laboratoires provinciaux	-	-	-	-	3 000	2 743	-	-	-	257
Équipe de chercheurs de Hamilton et distribution des écouvillons	-	-	-	-	3 000	2 908	-	-	-	92
Volumes des laboratoires communautaires	-	-	-	-	55 442	113 784	-	-	58 342	-
Transport, coordination et renforcement des tests en laboratoire	-	-	-	-	562	2 213	-	-	1 651	-

Enveloppe budgétaire du Ministère	Sommes à recevoir du Ministère, au début de la période	Sommes dues au Ministère, au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario*	Fonds reçus déduction faite des recouvrements	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au Ministère, à la fin de la période
Volumes de laboratoires Quest aux É.-U. et In-Common Laboratories en Ontario	-	-	-	-	12 126	16 831	-	-	4 705	-
Volumes de laboratoires en Nouvelle-Écosse (capacités supplémentaires pour les tests)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Volumes de laboratoires des hôpitaux	-	-	-	-	95 635	236 806	-	-	141 171	-
Dépistage rapide – laboratoires communautaires et coordination	-	-	-	-	-	402	-	-	402	-
Écouillons et médias	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centres d'évaluation	-	-	-	-	83 088	165 699	-	-	82 611	-
Centres de prélèvement	-	-	-	-	192	1 365	-	-	1 173	-
Équipement de laboratoire Thermo Fisher	-	-	-	-	-	6 750	-	-	6 750	-
Services de dépistage mobile	-	-	-	-	-	6 283	-	-	6 283	-
Appui à la gestion de projet	-	-	-	-	-	1 123	-	-	1 123	-
Volumes de laboratoires de Santé Ontario	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Volumes de laboratoires hors pays de Santé Ontario	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploitation d'OTN	-	-	-	-	21 981	21 945	-	-	-	36
Programmes d'OTN	-	-	-	-	3 723	5 364	-	-	1 641	-

Enveloppe budgétaire du Ministère	Sommes à recevoir du Ministère, au début de la période	Sommes dues au Ministère, au début de la période	Produits reportés, au début de la période	Transférés vers Santé Ontario*	Fonds reçus déduction faites des recouvrements	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour des acquisitions d'immobilisations	Produits reportés, à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère, à la fin de la période	Sommes dues au Ministère, à la fin de la période
Développement de l'initiative de renforcement de l'accès aux soins primaires d'OTN	-	-	-	-	169	132	-	-	-	37
Mises à jour du réseau d'OTN	-	-	-	-	2 331	1 779	-	-	-	552
Développement des initiatives en santé mentale et lutte contre les dépendances d'OTN	-	-	-	4 239	12 776	16 144	-	-	-	871
Surveillance à distance d'OTN	-	-	-	-	9 483	8 017	-	-	-	1 466
Soins virtuels à domicile et en milieu communautaire d'OTN	-	-	-	-	2 146	1 927	-	-	-	219
Consultations virtuelles en vue d'une chirurgie d'OTN	-	-	-	-	6 446	5 825	-	-	-	621
Service d'urgence virtuel d'OTN	-	-	-	-	4 200	4 146	-	-	-	54
Service de lutte contre les dépendances virtuel d'OTN	-	-	-	-	375	374	-	-	-	1
Total	155 180	34 714	3 286	6 783	3 459 942	3 650 053	9 034	1 575	401 745	90 628

* Les sommes transférées du Réseau Télémédecine Ontario (OTN), qui comprennent les sommes dues au Ministère et à recevoir de celui-ci, et les produits reportés du Ministère. Ces sommes sont comptabilisées dans les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer et les produits reportés à la note 3.